



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 15 mai 2017

Etaient présents : 8

Christine MEGEVAND, Daniel ATROUNE, Rémi JOMARD, Laurent REY, Gérard THOMASSON, Christophe CLAEYS, Lydiane LECRIVAIN, Jean Paul LE MANACH

Absents : 3

André VESIN, Jean Claude RUFFON, Nicolas BERTHOUD,

Ont donné procuration : 0

Date de la convocation du conseil municipal : 10/05/2016

DELIBERATIONS

Aucune délibération à l'ordre du jour.

COMMISSIONS

VOIRIE

L'avant toit de Lucien Delieutraz a été à nouveau endommagé, jeudi 10 ou vendredi 11 mai, très certainement par un camion. L'ajout d'un aménagement au sol sous le toit concernant pourrait éventuellement empêcher ces dégradations, en enlevant l'ilot présent devant la propriété de Me Vesin. Néanmoins, la solution la plus simple, c'est que le toit soit réparé en biseau, pour ne pas avoir de partie débordante sur la route.

Concernant l'aménagement de la traversée du chef-lieu de Saint-Blaise et les essais de circulation effectués au printemps avec des signalisations temporaires, le retour du conseil départemental est globalement positif, hormis pour l'ilot dans la montée du Salève (RD341). Celui-ci devra être situé plus haut dans la montée car **raison ?**.

Le déploiement des containers à ordures se poursuit et les points de collecte en face de la Mairie et au Mont-Sion vont être finalisés prochainement. Certains points bloquants, notamment concernant l'aménagement en face de la résidence Fleur des Champs et à La Chenaz, devrait être levé dans les prochaines semaines.

Suite à l'épisode orageux de juin 2016, l'écoulement des eaux pluviales a été modifié à l'entrée du village, à côté de la propriété de Joseph Rey, afin de canaliser les écoulements. Me **Françoise** Tardieu souhaiterait qu'une barrière soit posée à l'endroit où le tuyaux passent sous terre, l'endroit pouvant être potentiellement dangereux pour les enfants.

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

La CCPC a envoyé un courrier pour le transport scolaire des primaires, dont le coût sera dorénavant assuré par les parents.

Concernant la création d'un éventuel et futur groupe scolaire regroupant Saint-Blaise et Andilly, une étude de CCPC est en cours pour envisager les différents scénarii possibles.

ASSOCIATIONS

La convention de mise à disposition du local des associations a été envoyée par Rémi Jomard, à l'association Saint-Blaise en Fête et aux Oursons, l'association de la chasse n'ayant pas manifestée son intérêt.

L'association du festival des musique sollicite la commune pour l'aider à l'organisation de la prochaine édition, prévue pour l'été 2019. Dans l'idéal, il faudrait 2 personnes du conseil et 2 autres personnes de la commune. La date prévue pour le festival, soit le **XXX** 2019 peut s'avérer problématique car cela tomberait le WE de la fête de la Saint Blaise, organisée par Saint-Blaise en Fêtes.

Le dimanche 8 mai a eu lieu la sortie de l'association des Oursons au château de Clermont.

URBANISME

Trois dossiers ont été instruits, concernant le Mont Sion :

- **Mr Daoud** : DP pour mise en conformité d'un abri voiture (accepté)
- **Mr Wohrup** : ajout d'une annexe de toit sur maison (accepté)
- Mr P.Ruffon : DP pour construction d'une serre en rigide (refusé, car 5^{ème} annexe)

Révision du PLU : réunion globale avec les 10 communes de taille équivalente pour voir la répartition des terrains constructibles.

COMMUNICATION

Une réunion de la commission a eu lieu le mercredi 19 avril pour commencer à travailler sur le futur bulletin municipal. Un certain nombre de sujets a déjà été listé lors de cette séance et une répartition des articles à rédiger sera faite.

BATIMENTS

Entreprise Lavorel présent pour dernière retouche.

L'appartement au dessus de la mairie sera de nouveau loué à partir du 15 mai au prix de l'annonce.

Le robinet est à changer au cimetière, du fait du retour du gel.

Le bureau d'architecte Desvallées a pris du retard, concernant les modifications de la salle communale et de ses abords. Il prévoit un retour d'information en septembre, pour intégrer toutes les modifications demandées par le conseil municipal. Madame le maire leur a proposé de découper les travaux en plusieurs phases, pour pouvoir commencer les travaux en 2017.

CCAS

L'assemblée générale de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et du SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) **Dates ?**

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

La mairie a été sollicitée par le SMS (Syndicat Mixte du Salève) pour l'organisation d'une marche gourmande, pour célébrer les 10 ans de la Maison du Salève, le dimanche 17 septembre.

Le mardi 13 juin prochain aura lieu à la salle communale de Saint-Blaise la conférence « des lumières dans la nuit », à propos de la pollution lumineuse. Une information doit être faite sur la commune, via le site Internet et une distribution de flyers.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

RAS

POINTS DIVERS

Jean Paul Le Manach fait remarquer que, contrairement aux autres communes, le décompte des bulletins blancs et nuls était confondu à Saint-Blaise pour l'élection présidentielle.

Christophe Claeys fait constater que les comptes rendus des séances du conseil municipal ne sont plus affichés depuis quelques temps.

Prochaine réunion : Lundi 12 juin 2017